



Litige suite a achat de vehicule

Par **CENTRE PAILLE**, le **13/09/2011** à **09:20**

Bonjour,

J'ai acheté une remorque routière (poids lourds) et j'ai des problèmes avec. Comme le vendeur (professionnel) ne veut rien entendre, je voudrais savoir à quel tribunal m'adresser : je suis dans l'Allier et le vendeur dans l'Ille et Vilaine. Dois-je prendre un avocat sur le lieu de vente ?? et comment le choisir ?? Merci de votre réponse.